

leur offrir des services consultatifs afin d'assurer la rentabilité de l'agriculture, de façon que les capitaux d'immobilisation des agriculteurs soient rentables et que ces derniers soient bien rétribués pour leur travail et leur compétence et que ce secteur puisse largement contribuer à l'économie canadienne.

La Société du crédit agricole n'est pas qu'un organisme de prêts pour les agriculteurs. En effet, au cours des dernières périodes d'intempéries, de flambée des taux d'intérêt et de la baisse des prix de certaines denrées, le ministre a demandé à la SCA de voir ce qu'elle pouvait faire pour les agriculteurs en proie à des difficultés financières et, le cas échéant, de leur venir en aide. C'est ce qui a été fait et de nombreuses exploitations agricoles ont pu continuer à tourner au lieu de vivre sous la menace de saisie, ce qui a permis de maintenir la productivité moyenne de l'agriculture.

La SCA accorde des crédits aux jeunes agriculteurs et à ceux qui débutent. En 1980-1981, 70 p. 100 de tous les débiteurs de la SCA avaient moins de 35 ans et cette tendance va se poursuivre au cours du présent exercice financier. La SCA continue à faciliter la transmission en douceur des exploitations agricoles d'une génération à l'autre, la plupart du temps au sein de la même famille. Ainsi, les exploitations familiales demeurent les principaux agents de production agricole au Canada et ce système s'est avéré supérieur à tout autre. En outre, en offrant des méthodes de succession efficaces, la SCA élimine les arrêts de production auxquels on assiste dans de nombreuses fermes lorsque les règlements de succession traînent en longueur.

Ces quatre dernières années, la SCA n'a pas eu besoin des crédits du Parlement. Bien plus, elle a réalisé des profits qui ont contribué à grossir les avoirs du Canada. Les extrapolations actuelles indiquent que les profits devraient augmenter progressivement à l'avenir.

● (1740)

Ce sont quelques-uns des éléments plus tangibles qui indiquent dans quelle mesure la Société du crédit agricole a contribué à la productivité de l'agriculture du Canada. Elle y a aussi contribué de bien d'autres façons moins directes. Il y a, par exemple, les services consultatifs de gestion agricole et financière assurés par les conseillers en crédit de la SCA, qui aident un grand nombre d'agriculteurs qui viennent en contact avec la SCA sans obtenir de prêt, à mettre au point de bons plans d'investissement. Ces conseillers sont hautement respectés par les agriculteurs, les banquiers, les organismes de crédit provinciaux, les services d'aide à l'agriculture, et bien d'autres. Quand le programme de développement des petites entreprises agricoles a été mis sur pied, on a demandé à la SCA de l'administrer à cause de son réseau d'employés compétents répartis dans toutes les localités agricoles du Canada.

La société espère pouvoir offrir aux agriculteurs débutants un programme de prêt mieux adapté à leurs rentrées limitées pendant leurs premières années d'exploitation. Nous réduirions pour ce faire les versements initiaux pour une période de trois ans au maximum et la dette serait ensuite réamortie pendant le reste de la période de remboursement. Nous offririons comme complément des services consultatifs intensifs dans le domaine du financement agricole.

La SCA continuera d'examiner individuellement le cas d'un grand nombre de jeunes agriculteurs qui sont maintenant aux prises avec des problèmes financiers à cause de taux d'intérêt

élevés et leur offrira son aide s'il est possible de trouver une solution pratique à leurs problèmes. Nous espérons que les agriculteurs canadiens profiteront au maximum des services offerts par la SCA. Nous sommes convaincus que cela permettra au Canada de relever les défis des années 80 et d'améliorer encore son excellente réputation mondiale à titre de grande puissance agricole. Merci, M. l'Orateur.

**M. Murray Cardiff (Huron-Bruce):** Monsieur l'Orateur, j'allais dire que c'est pour moi un plaisir de parler de cette motion, mais je me demande comment on pourrait prendre plaisir à parler d'une motion qui concerne un si grand nombre d'agriculteurs en difficulté. Nous savons que le pourcentage de faillites agricoles a énormément augmenté, mais qu'il est encore assez faible par rapport au nombre d'agriculteurs. Nous avons entendu parler de 1 p. 100, mais nous savons qu'il ne s'agit pas vraiment d'une estimation exacte. C'est peut-être ce que disent les statistiques, mais dans certaines régions du Canada et de l'Ontario la situation est plus grave. Dans certaines régions de l'Ontario, nous avons une culture diversifiée. Apparemment, les producteurs de viande rouge ont beaucoup plus de difficultés que certains agriculteurs qui produisent des cultures commerciales. Certains d'entre eux ont obtenu de très bons résultats cette année. Un grand nombre d'agriculteurs ontariens s'adonnent à l'agriculture mixte, ce qui comprend la production de bœuf, de porc, de volaille, de produits laitiers et d'autres produits.

Apparemment, le gouvernement ne prête pas attention au sort de l'agriculteur qui voit ses biens s'effriter de jour en jour à cause des taux d'intérêt élevés qu'il doit payer aux banques ou aux fournisseurs de fourrage. Ces agriculteurs risquent de ne pouvoir obtenir du crédit et doivent en trouver où ils peuvent, souvent auprès d'un fournisseur ou d'un fabricant de fourrage. Ils paient jusqu'à 30 p. 100 d'intérêt sur ce crédit.

Nous connaissons également certains agriculteurs qui éprouvent de graves problèmes même s'ils travaillent suivant un système de contingents. Le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) sait que je pense notamment à cette personne qui a connu toutes sortes de malheurs depuis deux ou trois ans. Un incendie a détruit ses installations et un membre de sa famille a été victime d'un accident. Sa famille en a été quelque peu ébranlée. Cet agriculteur a construit de nouvelles installations, mais l'année dernière il a dû vendre une partie de son contingent de lait pour pouvoir continuer. Pour le moment, il essaie de trouver une solution pour maintenir la rentabilité de son exploitation. Ses deux fils sont prêts à racheter la ferme familiale, mais ne parviennent pas à réunir les capitaux nécessaires.

Bien des éleveurs de bovins et d'autres qui s'adonnaient à des cultures commerciales jouissaient d'une excellente situation financière il y a deux, trois ou cinq ans. Il s'ensuit qu'ils ont emprunté davantage au fil des années et sont maintenant incapables d'acquitter les taux d'intérêt. Ils empruntaient à un taux flottant qui a fini par devenir dévastateur.

J'ignore quand nous avons décidé d'adopter le taux d'intérêt flottant. Cela semblait être une bonne idée à l'époque, mais nous constatons ses effets néfastes maintenant. Aucune compagnie importante ne contracterait une dette à long terme sans vendre des obligations à taux fixe. De cette façon, la compagnie sait ce que lui coûtera sa dette. Je ne sais pas pourquoi nous nous retrouvons aujourd'hui avec un taux d'intérêt flot-